



VOUS SOUHAITEZ FAIRE DES TRAVAUX DANS VOTRE MAISON ?

Profitez de ces travaux pour améliorer votre confort thermique et réduire votre facture énergétique. Avec le **chèque Eco énergie**, la Région Normandie vous accompagne tout au long de votre projet.



LE CHÈQUE ECO ÉNERGIE, C'EST QUOI ?

C'est un dispositif de la Région Normandie qui vous suit de A à Z dans la rénovation de votre maison. Il vous permet d'obtenir les conseils d'un spécialiste Habitat & Energie pour éclairer vos choix, vous met en relation avec les professionnels agréés, cabinets d'audit, banquiers, artisans et entreprises du bâtiment et vous donne accès à des aides financières de 800 à 10 000 €, selon votre projet.



COMMENT OBTENIR SON CHÈQUE ECO ÉNERGIE ?

- > Entrez en contact avec l'un de nos 70 conseillers Habitat & Energie partout en Normandie en consultant leurs coordonnées sur le site cheque-eco-energie.normandie.fr
- > Choisissez un des nombreux cabinets d'audit agréés par la Région Normandie et faites réaliser un bilan énergétique de votre maison.
- > Faites votre demande de chèque Audit en ligne.
- > Avec l'appui de votre cabinet d'audit et de votre conseiller, définissez un scénario et les travaux à réaliser.
- > Avec votre conseiller, établissez un plan de financement de vos travaux.
- > Faites votre demande de chèque Travaux en ligne.

SUIVEZ L'ÉVOLUTION DE VOTRE DOSSIER ET DE VOS TRAVAUX
AVEC VOTRE CONSEILLER HABITAT & ENERGIE
QUI SERA LA PERSONNE À JOINDRE
TOUT AU LONG DE VOTRE PROJET.

TOUTES LES INFOS SUR
cheque-eco-energie.normandie.fr

Un service à retrouver dans les Points Rénovation Info Service soutenus par la Région Normandie, l'ADEME, l'ANAH et l'Union Européenne



ALEC 27 : 02 32 59 25 70 - CDHAT : 02 33 75 62 40 - INHARI : 02 32 08 13 00 - Page9 : 02 35 38 28 71 - Biomasse Normandie : 02 31 34 24 88 - SOLIHA Normandie Seine : 02 32 39 84 00 - SOLIHA Territoires en Normandie : 02 31 86 70 50 - Les 7 Vents du Cotentin : 02 33 19 00 10 - Communauté d'Agglomération Seine-Eure : 02 32 50 85 50 - Métropole Rouen Normandie : 08 00 02 10 21 - Dieppe Maritime : 02 32 14 40 69 - Communauté D'Agglomération Havraise : 02 35 22 25 20 - Caux Vallée de Seine : 02 32 84 40 13

LA RÉGION VOUS AIDE

RÉNOVEZ VOTRE MAISON



Jusqu'à 10 000€* pour vos travaux

UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS
POUR VOUS ACCOMPAGNER !

*PLUS D'INFOS ET LES CONDITIONS D'OBTENTION DES AIDES SUR
cheque-eco-energie.normandie.fr





Hervé Morin
Président de la
Région Normandie

ÉDITO

La Région Normandie est heureuse de vous accompagner dans votre projet de rénovation de votre maison. Grâce à cette aide comprise entre 800 et 10 000€, la Région vous permet d'améliorer votre confort thermique, de réduire votre consommation d'énergie et de limiter l'impact sur l'environnement.

Ce dispositif qui vous accompagne dans toutes les phases de votre projet, de l'audit jusqu'aux travaux, s'inscrit dans le Plan Normandie Bâtiments Durables pour lequel nous allons consacrer 100 millions d'euros, et qui générera 700 millions d'euros de chiffre d'affaires pour les entreprises locales spécialisées.

AINSI, L'OBJECTIF DE CE PLAN EST SIMPLE : FAIRE EN SORTE QUE, SUR LES 2 MILLIONS DE LOGEMENTS NORMANDS, UN MAXIMUM PUISSE BÉNÉFICIER D'UNE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE OPTIMALE.

Enfin, parce que nous avons conscience des enjeux liés au développement durable et à la préservation de notre environnement, la Région Normandie a dessiné une nouvelle politique environnementale à la fois pragmatique et ambitieuse. 29 millions d'euros seront ainsi mobilisés en 2017 pour développer les énergies renouvelables, pour promouvoir l'économie circulaire, pour préserver la biodiversité ou encore pour protéger notre littoral et faire ainsi de la Normandie un territoire durable et exemplaire !

Vous le voyez, c'est ensemble, citoyens, entreprises et collectivités, que nous relèverons le défi de l'éco-responsabilité, pour notre confort et celui de la planète.



Comment la Région Normandie va-t-elle vous aider ?

1 UN CHÈQUE AUDIT DE 800€ POUR FAIRE LE BILAN DE VOTRE MAISON

POUR QUI ?

Tout propriétaire de maison individuelle de plus de 15 ans située en Normandie.

POUR QUOI FAIRE ?

Vous aider à élaborer un projet d'économies d'énergie et à définir les travaux nécessaires.

Le montant de l'aide : 800 € qui seront déduits de la facture du cabinet d'audit qui réalisera le bilan énergétique de votre habitation.

VOS ENGAGEMENTS ?

Réaliser ensuite des travaux de rénovation énergétique (sans obligation de montant).



2 UN CHÈQUE TRAVAUX DE 2 500 € À 9 200 €

POUR QUI ?

Pour les propriétaires (sous conditions de ressources) et les propriétaires bailleurs (sous conventionnement ANAH) de maison individuelle de plus de 15 ans située en Normandie.

POUR QUOI FAIRE ?

Vous aider à financer vos travaux d'efficacité énergétique.

Le montant de l'aide :

- 2 500 € à 4 000 € pour des travaux compatibles avec le niveau bâtiment basse consommation (BBC)
- 9 200 € si vos travaux conduisent au niveau bâtiment basse consommation (BBC)

VOS ENGAGEMENTS ?

- Effectuer les travaux prévus et réaliser les économies d'énergie conformes au montant d'aide perçu.
- S'adresser tout au long du projet à des professionnels normands agréés, inscrits sur le site internet cheque-eco-energie.normandie.fr

